

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RÉFECTION ET CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS ET DE CERTAINS
OUVRAGES D'ART MUNICIPAUX RELEVANT DE LA COMPÉTENCE
D'AGGLOMÉRATION

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. La nature des travaux varie selon les besoins et peut comprendre des travaux d'architecture, de mécanique, d'électricité, de réfection, de rénovation et d'aménagement sur divers bâtiments et ouvrages d'art municipaux.

SECTION II

LOCALISATION

2. Les travaux sont localisés à divers endroits de la ville et notamment sur les bâtiments, équipements et ouvrages suivants :

- 1° divers ponceaux de la ville;
- 2° divers équipements mécaniques et électriques;
- 3° divers projets d'architecture;
- 4° diverses structures;
- 5° diverses demandes pour des équipements d'agglomération;
- 6° divers ponts de la ville;
- 7° bâtiments du Service de police;
- 8° bâtiments du Service de protection contre l'incendie;
- 9° divers réaménagements de locaux pour la protection civile;
- 10° protection de la conduite d'amenée de 40 pouces;
- 11° diverses interventions aux casernes.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

3. Le coût total des travaux visés aux articles 1 et 2 s'élève à la somme de 1 470 000 \$.

TOTAL : 1 470 000 \$

Annexe préparée le 2 mars 2007 par Michel Rosa et
révisée le 6 janvier 2016 par :

Michel Turcotte, architecte
Service des stratégies immobilières